

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale annuelle des parents,
tenue à l'école Sainte-Thérèse,
562, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec), J9T 2H4
le mardi 20 septembre 2011 à 19 h 30.

PRÉSENCES

M^{mes} Josée Dubé, parent
Josée Simard, parent
Lyne Caron, parent
Catye Brière, parent
Monia Champagne, parent
Sabrina Castelli, parent
Roxanne Sabourin, parent
Jocelyne Poiré, parent (de passage seulement, elle
a dû quitter, car deux réunions simultanément)
Ginette Noël, parent
Josée Nolet, parent

MM. André Bilodeau, directeur d'établissement
André Brousseau, parent

ABSENCE

M. Donald Lecompte (avise de son absence, mais ne
précise pas le poste convoité)

**OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

Madame la présidente, Josée Dubé souhaite la bienvenue à
tous les parents et chacun se présente à tour de rôle.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-0322-11 Il est **RÉSOLU** sur proposition de
Madame Catye Brière,
Que l'ordre du jour de cette réunion soit
adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

**ADOPTION DES
PROCÈS-VERBAUX
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE TENUE LE
21 SEPT. 2010**

CE-0323-11 Il est **RÉSOLU** sur proposition de
Madame Josée Dubé,
Que le procès-verbal du 21 septembre
2010 de l'école de Sainte-Thérèse soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Monsieur Bilodeau présente et explique le rapport annuel aux parents.

CE-0324-11 Il est **RÉSOLU** sur proposition de Madame Josée Simard,
Que le rapport annuel soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU SONDAGE DE JUIN 2011

Le directeur présente les résultats qui sont fort encourageants pour notre école. D'ailleurs, dans une parution du Saviez-vous que d'octobre, ces résultats seront transmis aux parents.

ORGANISATION SCOLAIRE 2011-2012

Le directeur annonce que l'école reçoit 10 % de plus d'enfants cette année, soit une hausse de 30 écoliers.

Cette année, nous avons aussi beaucoup de nouveaux employés (une quinzaine).

FONCTION ET POUVOIR DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Dépôt des documents, par le directeur, qui précisent les rôles et fonctions du conseil.

Il rappelle aux parents que les sujets de discussion passent d'abord par son bureau puisqu'il fait le tri entre ce qui est de sujet public et ce qui est administratif.

ÉLECTION DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

3 postes de représentants des parents disponibles pour des mandats de deux ans chacun.

2 postes de représentants de la communauté disponibles, sans droit de vote, pour des mandats d'un an chacun.

Il est proposé par madame Catye Brière que monsieur Bilodeau agisse comme président d'élection. Monsieur Brousseau agit comme secrétaire en inscrivant au tableau les gens proposés, et madame Champagne fait le dévoilement des résultats (vote secret écrit).

Propositions :

Madame Jocelyne Poiré propose madame Sabrina Castelli;
Madame Josée Dubé propose madame Josée Simard;
Madame Catye Brière propose madame Roxanne Sabourin;
Madame Josée Dubé propose monsieur André Brousseau;
Madame Monia Champagne propose madame Ginette Noël;
Madame Monia Champagne propose madame Josée Nolet.

Puisqu'il y a plusieurs personnes de proposées, il y aura élection.

Suite au dépouillement des votes les représentants des parents ayant reçu le plus de votes sont : Mesdames Josée Simard, Sabrina Castelli et Roxanne Sabourin. Elles acceptent.

Les représentants de la communauté sont : monsieur André Brousseau et madame Ginette Noël. Ils acceptent.

**ÉLECTION D'UN
REPRÉSENTANT AU
COMITÉ DE
PARENTS**

Il est proposé par madame Josée Simard que madame Josée Dubé soit la représentante de notre Comité d'établissement au comité de parents de la CSH.

Il est proposé par Catye Brière que Josée Simard soit le substitut.

OPP

CE-0325-11 Il est RÉSOLU, sur proposition de Monsieur André Brousseau,
La formation du comité de l'OPP.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE
QUESTIONS**

Heure des réunions du conseil d'établissement
Les réunions du conseil d'établissement tout comme les assemblées générales ont lieu à 19 h 30.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-0326-11 Il est RÉSOLU, sur proposition de Monsieur André Brousseau,
Que l'assemblée soit levée.

Il est 21 h 5.

ADOPTÉE

André Bilodeau, directeur d'établissement